



# MAIRIE DE LUGON et l'ÎLE DU CARNEY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le neuf juin deux mil vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de son Maire : Michaël CENNI.

Etaient présents : MM. BARDEAU, PHENIX, Mmes RAVONINJATOVO, BYTNAR, Adjoints  
Mmes BERNARD, COMBILLET, OULLER, VIELFAURE,  
MM KLEIN, LALET, RABAUD, VIELFAURE

Madame Beby-Lou RAVONINJATOVO est nommée secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance du 28 mai est adopté à l'unanimité et signé sur le champ

Monsieur le Maire fait part de la démission de 16 conseillers de la liste d'opposition et du maintien sur la liste de Monsieur Nicolas RABAUD, qui est installé au poste de conseiller municipal (annexe 1). L'ensemble du conseil municipal le remercie.

### **I) Délégation de fonctions du Conseil Municipal au Maire**

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de lui déléguer un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier au Maire les 28 délégations présentées.

### **II) Délégation de fonctions du Maire aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux**

Monsieur le Maire signale qu'afin de permettre une bonne administration de l'activité communale, chaque Adjoint est délégué en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci pour le suppléer, chacun dans son domaine, à savoir :

- Madame Beby-Lou RAVONINJATOVO, 1<sup>ère</sup> Adjointe, pour toutes les questions relatives aux Finances, aux Impôts, au Personnel, à l'Emploi, aux Elections, aux Bâtiments et à la Commission Sécurité,
- Monsieur Yohan BARDEAU, 2<sup>ème</sup> Adjoint, pour toutes les questions relatives aux Commerces, à l'Artisanat, à l'Agriculture, au Cadastre, à l'Urbanisme, à l'Assainissement, à l'Eau, à la Voirie, à l'Electricité, à l'Eclairage Public, au Téléphone, à l'Environnement et à la Transition Ecologique,
- Madame Isabelle BYTNAR, 3<sup>ème</sup> Adjointe, pour toutes les questions relatives au Social, à la Solidarité, à la Santé, à l'Habitat, à l'Attribution des Salles et au Cimetière,
- Monsieur Christopher PHENIX, 4<sup>ème</sup> Adjoint, pour toutes les questions relatives à la Culture, à la Jeunesse et au Sport, à l'Ecole, à la Cantine, à la Bibliothèque, aux Associations, aux Manifestations, à la Communication et au Site Internet.

Monsieur le Maire informe également que tous les élus du conseil municipal ont délégation d'état civil pour la durée du mandat.

### **III) Elections des délégués dans les organismes extérieurs (S.I.E, Chenil, CNAS, S.D.E.E.G., Défense, Tempête)**

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de procéder à la désignation de représentants au sein de chaque Syndicat dont la Commune de Lugon et l'Île du Carney est adhérente.

Monsieur le Maire propose :

<b>ORGANISMES / SYNDICATS</b>	<b>DELEGUES</b>
Syndicat Électrification	Yohan BARDEAU Eric VIELFAURE
Syndicat du Chenil	Isabelle BYTNAR Eric VIELFAURE
Syndicat Départemental d'Énergie Electrique de la Gironde	Eric VIELFAURE
Comité National d'Action Sociale	Isabelle BYTNAR Valérie CADARS (Déléguée Agent)
Défense	Michaël CENNI
Tempête	Michaël CENNI (Titulaire) Eric VIELFAURE (Suppléant)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions

#### **IV) Composition des Commissions Municipales**

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de procéder à la constitution des Commissions Municipales et propose :

Président de Droit	Mandat d'Adjoint	Commissions	Membres
Michaël CENNI	1 <sup>ère</sup> Adjointe Beby-Lou RAVONINJATOVO	Finances - Impôts - Personnel Emploi - Elections - Police Bâtiments - Commission sécurité	Aldine VIELFAURE Laurianne BERNARD Cédric LALET Nicolas RABAUD
Michaël CENNI	2 <sup>ème</sup> Adjoint Yohan BARDEAU	Urbanisme - Commerces - Artisanat Agriculture - Cadastre - Eau Assainissement - Voirie - Electricité Éclairage Public - Téléphone Environnement - Transition Ecologique	Aldine VIELFAURE Eric VIELFAURE Nicolas RABAUD Nathalie COMBILLET
Michaël CENNI	3 <sup>ème</sup> Adjointe Isabelle BYTNAR	Social – Solidarité – Santé – Habitat Attribution des salles - Cimetière	Sabrina OUIILLER Maxime KLEIN Laurianne BERNARD Cédric LALET
Michaël CENNI	4 <sup>ème</sup> Adjoint Christopher PHENIX	Culture - Jeunesse et Sport - Ecole Cantine - Bibliothèque - Associations Manifestations - Communication Site internet	Aldine VIELFAURE Nathalie COMBILLET Maxime KLEIN Laurianne BERNARD Cédric LALET Nicolas RABAUD Sabrina OUIILLER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité ces propositions

## V) Constitution de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de procéder à la constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et propose :

<b>Commission d'Appel d'Offres</b>	<b>Titulaires :</b> Michaël CENNI (Président) – Beby-Lou RAVONINJATOVO – Isabelle BYTNAR
	<b>Suppléants :</b> Yohan BARDEAU – Christopher PHENIX – Cédric LALET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions

## VI) Désignation des contribuables pour la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de procéder à la désignation de 24 Commissaires pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), et de soumettre cette proposition au Directeur des Services Fiscaux de la Gironde. Celui-ci désignera, par arrêté, les 6 Commissaires titulaires et les 6 Commissaires suppléants siégeant à la CCID pour la période comprise entre la date de la décision et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire, membre de droit de la C.C.I.D. propose :

CHAILLÉ Corinne MACHIN Philippe MAUGET Claude MOULINIER Pierre MOULIA Christophe LABASSE Julien LADEPECHE Bernard RAVONINJATOVO Beby-Lou BYTNAR Isabelle BERNARD Laurianne PHENIX Jean-Christophe MAYET Muriel	KLEIN Maxime BUREAU Béatrice VIELFAURE Aldine LALET Cédric RABAUD Nicolas DE ROQUEFEUIL Thierry DUMEYNIU Philippe VERDIER Christian KLEIN Pascal BEAUFILS Françoise ROBIN Eric LE PORT Stéphane
---	--

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions

## VII) Gratuité de la cantine et de la garderie

Monsieur le Maire fait part de la décision prise par l'ancien bureau exécutif (Messieurs FROUIN, ROBIN, SOULARD et Madame ALVERGNE, le conseil municipal étant dans l'impossibilité de se réunir durant la crise sanitaire portée par le décret N°2020-293 du 23 mars 2020), concernant la facturation de la cantine et de la garderie.

En effet, dans le cadre du plan de reprise des écoles et afin de respecter au mieux le protocole sanitaire, l'accueil des élèves ne pouvant être effectué dans les conditions normales, il a été convenu dans un souci de solidarité envers les familles, que la Collectivité suspendait la facturation de la cantine et de la garderie pour la période du 16 mars 2020 au 03 juillet 2020 inclus. Le processus de régularisation aux familles dans le cadre de la mise en place de la facturation forfaitaire sera appliqué à compter de l'adoption de la délibération.

Considérant que cette décision fait l'unanimité entre l'ancienne et la nouvelle municipalité et va dans l'intérêt collectif des familles, le conseil municipal adopte cette décision.

## **VIII) Droit à la formation des élus**

Monsieur le Maire fait part de l'obligation de se prononcer sur l'exercice du droit à la formation des élus dans les trois mois suivant le renouvellement du conseil municipal, et ce, tous les ans.

Il indique que les membres d'un conseil municipal, élus salariés, fonctionnaires ou contractuels, ont droit à un congé de formation de 18 jours pour toute la durée de leur mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'ils détiennent.

Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la commune, à condition que l'organisme dispensateur de la formation soit agréé par le Ministre de l'Intérieur. Ils comprennent les frais de déplacement qui englobent outre les frais de transport, les frais de séjour et les frais d'enseignement, la compensation de la perte éventuelle de salaire, de traitement ou de revenus, justifiée par l'élu et plafonnée à l'équivalent de 18 jours, par élu et pour la durée du mandat. Cette compensation est de même nature que l'indemnité de fonction et est donc soumise à CSG et à CRDS

Les crédits relatifs aux dépenses de formation qui n'ont pas été consommés à la clôture de l'exercice au titre duquel ils ont été inscrits sont affectés en totalité au budget formation de l'exercice suivant et s'accumulent ainsi avec le montant du budget formation, obligatoirement voté chaque année. En revanche, ils ne peuvent être reportés au-delà de la fin de la mandature. Le montant des dépenses de formation ne peut excéder 20% du montant total des indemnités de fonction que peuvent être allouées aux élus de la commune, soit 10 300 €.

Monsieur le Maire propose, pour l'exercice 2020, de fixer les dépenses de formation à 10 % des indemnités de fonction allouées aux élus de la commune, soit 5 150 € en privilégiant, dans un premier temps, l'état civil et les finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions.

## **IX) Points sur les différents travaux et acquisitions prévus et en cours**

### 1) Extension salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle le lancement, par l'ancienne municipalité, de la procédure de restructuration et d'extension de la salle polyvalente d'un montant H.T. de 175 176.00 € et la signature de la convention de maîtrise d'œuvre avec Monsieur Michel SOULÉ, Architecte, d'un montant H.T. de 17 517.60 €, et demande au conseil municipal de se prononcer sur la poursuite de cette réalisation.

Après étude du dossier et compte-tenu de la situation économique actuelle, le conseil municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour et 1 abstention, décide :

- L'annulation de la procédure de construction,
- La résiliation du contrat de maîtrise d'œuvre avec M. Michel SOULÉ, Architecte
- Le paiement de la note d'honoraires de M. Michel SOULÉ d'un montant H.T. de 4 431.97 €

### 2) Réfection terrain de pétanque

Monsieur le Maire présente les différents devis relatifs à la prévision de réfection du terrain de pétanque s'élevant à 14 197 €. Le Conseil Municipal ne souhaite pas les valider pour le moment et propose de rencontrer d'autres artisans afin d'obtenir de nouvelles propositions.

### 3) Réfection clôture terrain de tennis

Monsieur le Maire présente le devis pour la réfection de la clôture du terrain de tennis. Celui-ci est mis en attente afin de procéder à l'étude de ce dossier.

### 4) Création d'un parking au cimetière

Monsieur le Maire fait part de l'achat en 2019 d'un terrain face au cimetière afin d'y créer un parking et présente le devis de la société COLAS. Le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation de ce parking mais souhaite de nouveaux devis de différentes entreprises.

#### 5) Implantation d'un plateau surélevé

Monsieur le Maire fait part de l'implantation, par la société COLAS, dans le courant du mois de juillet d'un plateau surélevé dans la rue Léon Blum.

#### 6) Acquisition d'un tracteur

Monsieur le Maire présente les différents devis relatifs à l'acquisition d'un tracteur. Il indique qu'un devis de tracteur tondeuse a été retenu et inscrit dans un dossier de demande de subvention. Toutefois, le conseil municipal décide la mise en attente de ce projet afin de réfléchir à l'acquisition d'un autre modèle de tracteur ou d'un tracteur d'occasion.

#### 7) Peinture restaurant scolaire

Monsieur le Maire fait part du projet de réfection de peinture du restaurant scolaire par le service technique durant les vacances d'été. Le Conseil Municipal décide le report de ces travaux

### **X) Questions diverses**

#### 1) Implantation d'un stop rue du 11 novembre

Monsieur le Maire fait part de la demande d'administrés d'implantation d'un stop rue du 11 novembre pour permettre de réduire la vitesse. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

#### 2) Installation VMC dans les sanitaires de la salle des fêtes

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'association Arc en Ciel de mise en place d'un système d'aération par la pose d'une VMC dans les sanitaires de la salle des fêtes, afin d'y réduire l'humidité. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

#### 3) Fonctionnement du restaurant scolaire

Monsieur Eric VIELFAURE propose de réfléchir au fonctionnement du restaurant scolaire, notamment en proposant un self-service et soumet l'idée d'agrandissement de la cantine.

#### 4) Climatisation cantine

Monsieur le Maire propose d'étudier au plus vite la possibilité de climatiser le local du restaurant scolaire. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

#### 5) Réunion avec le personnel

Monsieur le Maire propose une rencontre entre les élus et le personnel pour une première prise de contact. Après concertation le rendez-vous est fixé vendredi 19 juin à 17 heures dans la cour de l'école.

#### 6) Compte-rendu réunion Communauté de Communes

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 8 juin au cours de laquelle Madame REGIS a été réélue Présidente, et Messieurs GALAND, GARBUIO, BAYARD, BEC, DUVERGER et BEYLY Vice-Présidents.